



Formateur PRAP 2S, secteurs sanitaire et social

SSTE_FOPRAP2S

Formation de formateur PRAP 2S avec ALM

Présentiel - Synchrone

La démarche ALM a pour objectif de prévenir l'exposition au risque des TMS et aux chutes liés au portage des patients.

Elle permet de réaliser des soins de qualité tout en préservant l'autonomie des patients et des bénéficiaires ainsi que la santé et sécurité des soignants et des aidants.

Objectifs

Élaborer et animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention.

Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.

Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.

Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage.

Public Visé

Salariés d'entreprises ou formateurs d'organismes de formation ou indépendants souhaitant devenir formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique.

Pré Requis

Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS.

Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

Il est recommandé de suivre une formation d'acteur PRAP 2S préalablement.

Il est souhaitable de savoir utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation

Les + métier

Formation formateur PRAP 2S avec ALM devenir formateur prap 2S ALM

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Évaluation certificative. Une attestation de validation des acquis sera remise aux participants qui ont satisfait aux épreuves d'évaluations

Formateur PRAP 2S ALM

MAC de 4 jours tous les 3 ans

Parcours pédagogique

Le projet de formation

- La besoin de formation action PRAP 2S
- Méthodologie de projet
- Les acteurs de prévention
- La promotion de formation prap

La prévention des risques liés à l'activité physique

- Analyse des risques
- Les outils de prévention
- Amélioration des conditions de travail
- Plan d'action et rapport avec le projet

La formation

- Conception et organisation de formation
- Animation de formation
- L'évaluation
- La gestion administrative d'une session de formation PRAP 2S
- L'accompagnement à la mobilité
- Les enjeux
- Les déplacements naturels
- Aides techniques
- Argumentation

SINCEO SANTE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :





Formation en présentiel, en discontinue avec des travaux intersession
En partenariat avec CDO Formation

Qualification Intervenant-e-s

Formateur titulaire du certificat de formateur PRAP 2S en cours de validité

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation formative. Avoir participer à l'ensemble de la formation.

Evaluation certificative (E.C.) - 2 E.C. à réaliser lors de l'intersession

(21h) + 3 .E.C en présentiel Répondre aux exigences des épreuves projets, prévention, formation, accompagnement à la mobilité. Les formateurs ayant satisfait aux épreuves se verront délivré un certificat de formateur PRAP2S valide pour une durée de 36 mois.

Modalités d'accessibilité handicap

Accessible aux personnes en situation d'handicap. Merci de le préciser à votre conseiller en formation lors de votre inscription



Durée

98.00 Heures **14** Jours

Effectif

10 participants maximum par groupe



Contactez-nous !

Quentin REGNIER
Formateur risques professionnels

Mail : quentinregnier@sinceo.com

SINCEO SANTE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :



SINCEO SANTÉ
3 rue Ariane - Bâtiment A
31520 Ramonville Saint Agne

SAS au capital de 1000€ - SIREN 893 901 496 - Numéro d'activité : 763 110 44331

Tél. : 05 61 62 12 72
mail : contact@sinceo-sante.com
www.sinceo-sante.com